



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un février, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de **LE TORQUESNE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Sylvain MARIE**.

Étaient présents : Sylvain MARIE, Jacques AUBER, Thérèse GUILLARD, Philippe BECQUEMONT, Gérard BOURG, Cyril REMEUR, Mauricette HENRI  
Pouvoir : Xavier DUCY donne pouvoir à Thérèse GUILLARD  
Absentes : Jeanne GONCALVES, Pierrette LAVAL  
Secrétaire de séance : Mauricette HENRI

Date de convocation : 14 février 2019

Monsieur Le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux Conseillers Municipaux présents, constate qu'ils totalisent 8 voix (dont 1 pouvoir) sur 10, le Conseil Municipal peut délibérer.

Monsieur Le Maire demande l'adoption du compte rendu de la dernière séance (24 janvier 2019) suite à son envoi par mail le 1<sup>er</sup> février dernier.

A l'unanimité les conseillers adoptent le dernier procès-verbal.

**DÉLIBÉRATION 2019 – 04** : Acceptation du devis concernant les travaux de couverture de l'église versant Sud-Ouest.

Monsieur Le Maire informe les conseillers qu'un complément de travaux de couverture est nécessaire. Le montant du devis de l'entreprise DUCY s'élève à 4 456,66€ HT soit 5 347,99€ TTC.

A l'unanimité, les conseillers acceptent le devis de l'entreprise DUCY et autorisent Monsieur Le Maire à le signer, à inscrire cette somme au budget 2019, à faire exécuter les travaux et à les mandater.

Monsieur DUCY ne prend pas part au vote étant donné qu'il s'agit de son entreprise.

**DÉLIBÉRATION 2018 – 05** : Acceptation du devis concernant la mise aux normes en électricité des locaux annexant la mairie

Monsieur Le Maire donne lecture du devis de l'entreprise Olivier BELLANGER pour la mise aux normes en électricité des 2 petits locaux annexant la mairie. Le devis s'élève à 1 000€ TTC.

A l'unanimité les membres du conseil acceptent ce devis, autorisent Monsieur Le Maire à le signer, à inscrire la somme au budget, à faire exécuter les travaux et à les mandater.

**DÉLIBÉRATION 2018 – 06** : vote des subventions à verser en 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide

1 / d'accorder les subventions suivantes :

| Nom Frs                                       | Subventions<br>2019 |
|---|---------------------|
| ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS                 | 200,00              |
| STE DES DEMOBILISES LA FRATERNELLE            | 400,00              |
| ASTA  | 50,00               |
| ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL | 200,00              |

|   |          |
|---|----------|
| CENTRE REGIONAL BACLESSE                | 130,00   |
| REFUGE ANIMALIER AUGERON                | 500,00   |
| SAUVEGARDE DU PATRIMOINE TORQUESNE      | 200,00   |
| APF ASSOC. DES PARALYSES DE FRANCE      | 100,00   |
| LES PETITS TORQUESNOIS ECOLE MATERNELLE | 250,00   |
| A ATTRIBUER                             | 470,00   |
|   | 2 500,00 |

2 / d'octroyer la somme de 50,00 euros par élève de la commune pour des sorties scolaires suivant les demandes, par les familles, qui seront reçues au cours de l'année 2019 et les suivantes.

A l'unanimité, le Conseil décide d'inscrire au budget la somme de 2 500,00 euros à l'article 6574 « Subvention de fonctionnements ».

#### **DÉLIBÉRATION 2018 – 07** : préparation du budget 2019

Suite au dernier conseil, Monsieur Le Maire propose d'inscrire au budget 2019 :

##### \* Investissement - DÉPENSES

| Désignation  | Montant TTC |
|--|-------------|
| Aménagement de la route du calvaire suite à la création du lotissement | 94 000,00   |
| Travaux de voiries (Bruyère hauvel et Saul le breuil) adopté en 2017   | 32 061,00   |
| Travaux couverture de l'église   | 20 000,00   |
| Borne à incendie   | 5 000,00    |

##### **Rappel des investissements de 2018 restant à réaliser sur 2019 :**

|   |           |
|---|-----------|
| Rénovations des petits biens communaux de la commune (puits, local technique, église) | 30 000,00 |
| Ravalement de la mairie (suite à sa restauration en 2017)                             | 7 900,00  |

|  |                   |
|--|-------------------|
| Soit un Total en dépenses d'investissement | <b>188 961,00</b> |
|--|-------------------|

##### \* Investissement - RECETTES

Les subventions déjà accordées sont :

|  |   |           |
|--|---|-----------|
| DETR 2017 → travaux de voiries (Bruyère Hauvel et Saul le breuil)      | : | 7 917,60  |
| DETR 2018 → travaux d'aménagement de la route du calvaire              | : | 12 107,16 |
| APCR 2018 → rénovation du petit patrimoine (puits, local technique...) | : | 10 000,00 |

Les membres du Conseil acceptent, à l'unanimité, l'inscription au budget 2019 des éléments cités ci-dessus.

**Questions diverses :**

\* Repas des aînés du 23 mars 2019

Monsieur Le Maire informe les conseillers que les invitations vont être envoyées prochainement, pour les aînés qui ont 65 ans ou plus au 31/12/2019.

Une annonce dans les journaux locaux va être diffusée pour informer de la célébration d'une messe à 11h00 dans l'église de la commune.

\* Recensement de la population

Monsieur Le Maire informe que l'enquête de recensement est terminée. La commune de LE TORQUESNE compte :

- 510 habitants.
- 200 résidences principales
- 35 résidences secondaires

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 28 mars 2019 à 19h00.

L'ordre du jour est achevé, la séance est terminée à 21h00

|   |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| Sylvain MARIE<br>        | Jacques AUBER<br> | Xavier DUCY<br>PP T.GUILLARD   | Thérèse GUILLARD<br> | Jeanne GONCALVES<br>ABSENTE  |
| Philippe BECQUEMONT<br> | Gérard BOURG<br> | Cyril REMEUR<br> | Pierrette LAVAL<br>ABSENTE   | Mauricette HENRI<br> |